

**ACCUSE DE RÉCÉPTION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME PAR LE
COLLÈGE COMMUNAL DE FLOREFFE**

(Art. D.IV.33 du Code du Développement Territorial)

Objet de la demande:

La régularisation de la construction d'une terrasse et d'un mur de soutènement et isolation de la façade arrière et les deux pignons avec changement du parement

Adresse et références cadastrales du terrain concerné par le projet :

Rue des Hayettes, 4 à 5150 Floreffe

Division 1, section G numéro 34C

Date du récépissé ou de la réception du dossier envoyé : 04/08/2026

Référence du dossier à la Commune de Floreffe:

Permis d'urbanisme – n° 3796

Considérant qu'au vu de la notice et au regard de l'ensemble des critères de sélection pertinents visés à l'article D.66§2 du Livre 1^{er} du Code de l'environnement tel que modifié, le projet n'est pas susceptible d'avoir des **incidences notables sur l'environnement**; qu'une étude d'incidences n'était pas requise compte tenu du fait que :

- le projet s'inscrit dans le périmètre du village de Sovimont en zone affectée à l'habitat à caractère rural; que la nature du projet devrait trouver à s'intégrer dans un contexte résidentiel;
- le projet porte sur la régularisation de la construction d'une terrasse et d'un mur de soutènement et l'isolation de la façade arrière et les deux pignons avec changement du parement qui auront un impact limité sur le contexte paysager local;
- la notice ne mentionne aucun impact sur les biens matériels, la mobilité et le patrimoine culturel;
- le projet n'est pas susceptible de générer des eaux usées et ne s'inscrit pas dans ou aux abords d'un milieu sensible connu pour ses qualités hydrologique, géologique ou biologique;
- la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement, ne relève aucune incompatibilité avec le voisinage et aucun impact significatif sur le sol, l'eau, l'air, et le climat;

Floreffe, le **20 août 2026**

Pour le collège communal, la personne déléguée :

David PYNNAERT

Conseiller en aménagement du territoire



Signé numériquement par

David Pynnaert,

ADMINISTRATION

COMMUNALE DE FLOREFFE

Date : 21/08/2026

08:36:23